

## Déclaration préalable

25 AVRIL 2018

Monsieur le Président

Madame la Secrétaire.

Mesdames et Messieurs les élus et mandatés,

Les résultats financiers sont présentés comme excellents pour l'année 2017 avec en France une croissance du chiffre d'affaire pour la première fois depuis 2009 de +0.6%. Ces bons résultats viendront récompenser les actionnaires puisque leur rémunération sera de 1.7 milliards en augmentation de 132 millions d'euros, soit plus + de 8%.

Dans ce même temps, la participation et l'intéressement seront globalement de 350 millions d'euros avec une augmentation de 6 millions d'euros soit 1.7%.

Mais le personnel ne verra pas la différence par rapport à l'année précédente car en parallèle les prélèvements sociaux sur les rétributions collectives et les abondements augmentent : la CSG passant de 7.5% à 9.2%.

La négociation sur l'augmentation salariale 2018 n'a pu aboutir car le montant global d'augmentation proposé par la Direction a été de 2.5% à comparer à 2.3% pour l'année 2017, prenant en compte uniquement la variation d'inflation entre 2017 et 2018 de 0.2 point sans considération de l'effort salariale demandé.

Avec une perte de 3500 équivalents temps plein en 2017 et celle prévue pour 2018, les efforts des équipes ne seront pas rétribués à leur juste valeur.

- C'est pourquoi La CFE-CGC Orange n'a pas signé l'accord sur les salaires 2018
- De plus elle demande l'ouverture d'une négociation pour réviser la formule de calcul de la participation et permettre au salarié de voir leur effort correctement reconnu.

